

PROVINCE DE NAMUR
VILLE D'ANDENNE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 27 JANVIER 2020

N° 2020/1
15^{ème} réunion de la législature

Le Collège communal de la Ville d'ANDENNE a l'honneur de vous convoquer par la présente à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le lundi 27 janvier 2020, à 20 heures**, à l'ANDENNE ARENA.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. CONSEIL COMMUNAL - MODIFICATION

Groupes politiques – Démission d'un membre de son groupe

2. MANDATS DERIVES

1. Conseil de Police – Election d'un membre suppléant issu du groupe AD&N en remplacement de Madame Gwendoline WILLIQUET
2. IMAJE – Assemblée générale - Désignation d'un représentant communal issu du groupe AD&N en remplacement de Madame Gwendoline WILLIQUET
3. Programme communal de développement rural - Commission locale de développement rural (C.L.D.R.) - Désignation d'un représentant communal issu du groupe AD&N en remplacement de Madame Gwendoline WILLIQUET
4. Commission paritaire locale pour l'Enseignement communal (COPALOC) - Désignation d'un représentant communal issu du groupe AD&N en remplacement de Madame Gwendoline WILLIQUET

3. ADMINISTRATION

Programme stratégique transversal 2020-2024 – Présentation

4. AFFAIRES SOCIALES

1. Communication du procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2019 du Comité de concertation Ville/C.P.A.S.

2. C.P.A.S. – Budget 2020 – Services ordinaire et extraordinaire

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1. Rénovation urbaine du quartier du centre ancien d'ANDENNE – Convention entre la Ville d'ANDENNE et la Région wallonne – Communication du dossier à la Région wallonne – Demande de prolongation du délai (6^{ème} demande)
2. NAMECHE : rue de Sous-Meuse – Demande de permis pour construire un complexe résidentiel avec modification de voirie – S.P.R.L. CONCEPT CONFORT – Volet « voirie »

6. FINANCES

1. Règlements-tarif du Centre culturel et de la salle polyvalente – Exercices 2020 à 2025 – Approbation
2. Taxe de répartition sur les carrières – Compensation régionale 2020

7. LOGEMENT

S.C.R.L. « *Les Logis Andennais* » - 37 parts disponibles – Droit de préemption et acquisition

8. MARCHES PUBLICS

Marchés publics passés par délégation – Communication

9. PATRIMOINE

1. ANDENNE : rue Arthur Charles, 26 - Autorisation de revente d'un terrain à bâtir – Affaire « C.-W. »
2. ANDENNE : rue des Aguesses - Amélioration de l'égouttage – Echange de biens entre la Ville d'ANDENNE et les consorts « L. »
3. ANDENNE : lotissement communal dit « *de la rue Basse des Canes* » – Vente du lot n° 2 au profit de MM. J.R. et C.B.

10. PERSONNEL

Personnel contractuel – Second pilier de pension - Approbation du règlement de pension et des conventions de pension

11. POLICE

Communication d'ordonnances de police prises d'urgence par le Bourgmestre (article 134 N.L.C.)

12. REGIE DES SPORTS

Modification du règlement d'administration intérieure des complexes sportifs communaux

13. REVITALISATION URBAINE

Approbation de compromis de vente et aliénation de quotes-parts communales terrain dans l'écoquartier (52^{ème} délibération)

14. TUTELLE

Communication de diverses décisions prises par l'autorité de tutelle (article 4 R.G.C.C.)

15. ZONE DE POLICE DES ARCHES

Véhicule ANPR

16. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS

HUIS CLOS

17. CONTENTIEUX

Ville d'ANDENNE / Région Wallonne – Permis « T. »

18. PERSONNEL

1. Personnel enseignant – Enseignement fondamental - Ratification de désignations temporaires (42)
2. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Réaffectation d'une maîtresse de psychomotricité définitive (A.V.K.)
3. Personnel enseignant – Enseignement fondamental – Ratification de la désignation d'une institutrice primaire
4. Musée de la Céramique – Conservatrice – Ratification de la convention de mise à disposition
5. Synergie Ville / C.P.A.S. – Convention de mise à disposition (C.P.A.S.)

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,



R. GOSSIAUX

Le Bourgmestre,



C. EERDEKENS

NOTA BENE :

1. Les procès-verbaux des réunions du Conseil communal des 25 novembre 2019 et 16 décembre 2019 sont ouverts à la consultation des membres du Conseil communal auprès du Secrétariat général.
2. Conformément aux dispositions de l'article L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document propre à éclairer le Conseil communal. Il y a lieu également de tenir compte, en la matière, des dispositions du Règlement d'ordre intérieur.
3. Le Directeur général et la Directrice financière, ou leurs délégués, seront présents au Centre administratif le **22 janvier 2020**, de 17h00 à 19h00, à la disposition des membres du Conseil communal relativement aux points de l'ordre du jour.
4. Les prochaines réunions du Conseil communal sont fixées les 2 mars, 30 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin et 13 juillet 2020 à l'ANDENNE ARENA.